

1,2 M\$ accordé à 10 centres de ressources périnatales

23 septembre 2019, 14 h 15

Publié par : [Cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux](#)

Santé

Partager



LAVAL, QC, le 23 sept. 2019 /CNW Telbec/ - La ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, annonce aujourd'hui un rehaussement du financement annuel accordé à dix centres de ressources périnatales (CRP) situés dans 9 régions différentes. Cette initiative représente un investissement totalisant plus de 1,2 M\$ du ministère de la Santé et des Services sociaux pour l'année 2019-2020, qui assurera un financement minimal de 250 000 \$ par CRP.

Cet investissement fait suite à un engagement du gouvernement d'offrir un meilleur soutien aux centres de ressources périnatales. Le rehaussement tient compte des sommes déjà accordées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et par le ministère de la Famille (MFA).

Rappelons qu'au Québec, il existe 19 CRP. Ceux-ci offrent différents services qui répondent à de nombreux besoins, tels que du soutien à l'allaitement ou des services de relevailles.

Citation :

« Les centres de ressources périnatales répondent à de nombreux besoins essentiels des familles québécoises, et nous avons à cœur de permettre à ces organismes de disposer des ressources suffisantes pour accomplir adéquatement leur mission au sein de la communauté. Il s'agit d'un premier pas vers une meilleure équité dans la répartition du financement, et nous sommes très fiers de pouvoir ainsi contribuer à mieux accompagner les familles qui accueillent un enfant. »

Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux

« Les familles et les enfants sont une priorité pour notre gouvernement. Les investissements annoncés aujourd'hui permettront à ces organismes de les accompagner en offrant des services qui répondent à leurs besoins et ainsi contribuer à leur mieux-être. Il s'agit là d'une action concrète pour assurer l'égalité des chances pour l'ensemble des familles québécoises. Nous démontrons une fois de plus notre volonté d'agir tôt et d'épauler les parents dès la naissance de leur enfant. »

Mathieu Lacombe, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de l'Outaouais

Faits saillants :

Les organismes qui bénéficieront du rehaussement annoncé sont les suivants :

- Centre périnatal entre deux vagues, de Rimouski;
- La nichée, d'Alma;

- Relevailles Québec, de Québec;
- Centre Ressources Naissance, de Trois-Rivières;
- Autour du bébé, de Montréal;
- Espace Famille Villeray, de Montréal;
- Maison de la Famille, de Bellechasse;
- Mieux-Naître, de Laval;
- Carrefour péri-naissance et familial, de Saint-Eustache;
- Centre Périnatal Le Berceau, de Beloeil.

Le financement global provenant du MFA et du MSSS totalisera, après ce rehaussement, plus de 5,9 M\$ pour l'ensemble des 19 CRP en 2019-2020.

Les deux ministères souhaitent travailler de concert pour développer une prochaine stratégie de financement qui permettra, d'ici 2022, d'offrir aux régions un financement plus équitable pour l'ensemble des organismes en périnatalité, en fonction des besoins de la population et du volume de naissances.

Consulter le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/September2019/23/c5651.html>
(<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/September2019/23/c5651.html>)

En savoir plus

À propos de l'organisation

Cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux

Abonnements

[S'abonner au fil de presse](http://qgov.newswire.ca/pmail/index-frn.html) (<http://qgov.newswire.ca/pmail/index-frn.html>)

[Flux RSS](https://www.quebec.ca/fil-de-presse.rss) (<https://www.quebec.ca/fil-de-presse.rss>)

Dernière mise à jour : 23 septembre 2019

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2021